

## À la Une

### Le chef SDAS, animateur et pilote du réseau départemental d'action sociale

Le 5 avril dernier, dans l'amphithéâtre du site Lumière, 74 représentants des services départementaux d'action sociale et 37 en visioconférence, étaient réunis à l'invitation de la sous-direction de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel / DRH.

En ouverture du séminaire, Stanislas Bourron, directeur des ressources humaines, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, a souligné le rôle d'animateur, de pilote du réseau départemental des chefs du service départemental d'action sociale (SDAS). Il a rappelé l'importance de mettre en place des actions pour l'ensemble des agents ministériels du département : personnels administratifs de préfectures, civils de gendarmerie, policiers, personnels techniques et scientifiques, agents des juridictions administratives, retraités. Une mission qui nécessite d'avoir un grand sens relationnel et un contact systématique et régulier avec les chefs de services. L'animation et la mise en place du réseau des correspondants de l'action sociale (CAS) sur tous les périmètres, l'organisation des réunions des instances départementales (CHSCT et CLAS), la gestion des crédits relatifs aux prestations sociales et aux moyens qui lui sont délégués pour mettre en œuvre de ces politiques, font du chef SDAS un acteur incontournable et un conseiller dans la gestion des dispositifs sociaux. Le DRH a remercié les chefs SDAS présents et en visioconférence pour leur implication et leur mobilisation au service des agents du ministère.

Après une présentation par Anne Brosseau, sous-directrice de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel, de la politique du handicap au ministère, la première partie de la journée a été consacrée aux modalités de « Renouvellement des instances (CLAS et CHSCT) » par François Moreddu, chef du bureau du pilotage des politiques sociales (BPPS) et par Laurène Cadiot-Jullien, adjointe au chef du bureau des conditions de vie au travail et de la politique du handicap (BCVTPH). Si pour les CLAS, les règles de recomposition sont encore en cours d'élaboration pour les CHSCT, les missions, le fonctionnement, le rappel des règles de recomposition, les mesures transitoires et le point sur la réforme ont été présentés.

Puis un point budgétaire a été fait par Stéphanie Dias, cheffe du bureau des affaires financières et de l'évaluation de la dépense (BAFED/SDASAP) et son adjointe, Sandrine Iragaba. Il a été rappelé les grands principes de la gestion budgétaire des crédits d'action sociale et les principales règles fixées par la charte de gestion 2019 qui sera bientôt adressée aux services départementaux et mise en ligne sur l'Intranet de l'action sociale. En fin de matinée, Anne Brosseau (SDASAP) et Frédéric Bovet, adjoint à la sous-directrice, ont fait un tour de l'actualité de la santé et la sécurité au travail : traçabilité de l'exposition aux risques professionnels, prévention du risque routier, mise en œuvre de l'accord-cadre avec les mutuelles Intérieure et MGP et lancement des Journées de prévention santé (JPS) sur tout le territoire, focus sur la médecine de prévention.

L'après-midi de ce séminaire a été dédiée à une présentation à deux voix sur les marchés publics en matière d'action sociale, par Françoise Engrand, chargée de mission « Marchés publics et expertise juridiques » et Caroline Moulin, chargée de mission « Contrôle des partenaires de l'action sociale », personnes ressources sur le sujet au sein du BAFED.

Gabriel Gautier, psychologue du travail au BCVTPH, a exposé la politique du ministère en matière de prévention des risques psychosociaux et de qualité de vie au travail. Il a rappelé qu'il se tenait à la disposition des préfectures pour leur apporter un appui en cas de situations localement difficiles.

Tout au long de la journée, une large part a été consacrée aux échanges. Les chefs SDAS ont pu s'exprimer, évoquer leurs problématiques locales, apporter leurs témoignages. Au travers des croisements d'expériences et de l'évocation de bonnes pratiques, ces réunions permettent de faire vivre le réseau.



#### >>> Pour en savoir plus

Site Intranet de l'action sociale/Réseaux/ Les chefs de service départemental de l'action sociale : > [actionsociale.mi](http://actionsociale.mi)

### Consulter son bulletin de paie en ligne sur l'ENSAP

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019, en créant son espace numérique sécurisé en ligne, tout agent fonctionnaire du ministère, muni de son numéro de sécurité sociale et d'un relevé d'identité bancaire ainsi que d'un mot de passe peut consulter les bulletins de salaire du mois de février et mars.

Le même service sera accessible aux agents non titulaires et ouvriers d'État à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019. Les bulletins de paie des mois de mars à août 2019 pour les fonctionnaires et de juin à novembre 2019 pour les agents non titulaires et les ouvriers d'État continueront également à être envoyés en version papier.

Pour créer son espace numérique sécurisé ou en cas d'espace déjà créé, activer le volet rémunération.

Vous pouvez consulter :

- vidéo : > « **Modalités de connexion** »
- tutoriels : > « **Comment créer mon espace numérisé** » et > « **Comment activer le volet rémunération de mon espace numérisé** ».

> **Arrêté du 6 mars 2019 portant application**, pour le ministère de l'Intérieur, du décret no 2016-1073 du 3 août 2016 relatif à la mise à disposition et à la conservation sur support électronique des bulletins de paye et de solde des agents civils de l'État, des magistrats et des militaires.



#### >>> Pour en savoir plus

Site Intranet de la DRH : > <http://ressources-humaines.interieur.ader.gouv.fr>

> Consulter son bulletin de paie en ligne

Site Intranet de l'action sociale/Actualités : > [actionsociale.mi](http://actionsociale.mi)

> Accéder à mon espace sécurisé sur l'ENSAP

### Victimes de cybercriminalité, signalez la fraude sur Internet !

Plus besoin de se déplacer au commissariat ou à la gendarmerie. Il sera bientôt possible de porter plainte en ligne si l'on a été victime d'une escroquerie sur Internet.

Grâce à **Perceval** « Plateforme électronique de recueil de coordonnées bancaires et de leurs conditions d'emploi rapportées par les victimes d'achats frauduleux en ligne », lancé en juin 2018 par le centre de lutte contre les criminalités numériques (C3N) de la Gendarmerie nationale, les victimes d'escroqueries à la carte bancaire peuvent signaler en ligne la fraude dont elles ont été victimes.

**Perceval** permet de faciliter :

- les démarches en cas de vol des données de votre carte bancaire : vous n'avez pas à vous déplacer en brigade de gendarmerie ou en commissariat pour signaler la fraude dont vous avez été victime ;
- le remboursement des sommes dérobées ;
- la dématérialisation des démarches citoyennes ;
- la lutte contre les auteurs de ces infractions bancaires (collecte, analyse et recoupement du renseignement criminel à l'échelle nationale).

**Perceval** vient notamment compléter les téléservices de sécurité du ministère de l'Intérieur tels que **le dispositif de pré-plainte en ligne**, la plateforme de signalement des contenus illicites sur internet **Pharos** et bientôt **Thésée** la plateforme de la Police nationale pour lutter contre les cyber-escroqueries.

**Thésée** permettra le traitement harmonisé des enquêtes et des signalements de e-escroqueries. En quelques clics, depuis son ordinateur ou son smartphone, les victimes pourront déposer plainte.

Quelques renseignements et questions seront demandés, puis le procès-verbal sera généré automatiquement. A l'autre bout de la chaîne, chaque plainte sera examinée par des cyber-enquêteurs qui feront les premières vérifications et des recoupements avec d'autres plaintes, puis saisiront la justice pour retrouver les auteurs. Cela devrait permettre de traiter une partie des faits de délinquance qui sont pour l'heure peu dénoncés. Car aujourd'hui, très peu de victimes portent plainte, soit parce qu'elles ont honte de s'être fait escroquer sur un faux site de vente en ligne ou lors d'un chantage intime, soit parce qu'elles ne savent pas qu'elles peuvent le faire. Le fait de s'être fait pirater sa boîte mail est constitutif d'une infraction qui justifie parfaitement un dépôt de plainte. Le lancement de la plateforme est prévu dans les mois qui viennent. Elle sera également accessible via le portail service-public.fr.

Source : > [service-public.fr](http://service-public.fr) et > [Intranet.mi](http://intranet.mi)



#### >>> Pour en savoir plus

Accéder à la plateforme **Perceval** sur

> <https://www.service-public.fr/>

Le portail de l'Économie, des Finances, de l'Action et des Comptes publics :

- > Paiement en ligne : les 5 conseils de la Cnil pour éviter les risques
- > Que faire en cas de perte ou de vol de carte bancaire ?

### Le département de la Dordogne accueille les premières JPS préfecture et police

Dans le cadre de l'accord-cadre signé le 18 juillet 2018, entre le ministère de l'Intérieur et les mutuelles Intériale et MGP, la première journée de prévention du stress (JPS) au travail a été organisée dans le département de la Dordogne (sites préfecture et DDSP).

Ainsi, le mercredi 10 avril dernier, Frédéric Périssat, préfet de la Dordogne, a ouvert la JPS à la préfecture, en présence des chefs de services de la préfecture, d'une cinquantaine d'agents ainsi que des personnels des DDI. Le programme était organisé, en partenariat avec les mutuelles INTÉRIALE et MGP, autour de deux réunions d'information sur le stress, ses causes, ses manifestations dans la vie quotidienne, mais aussi les moyens pour réguler le mauvais stress. Plusieurs ateliers en petit groupe ont permis de découvrir des outils de gestion du stress tels que la sophrologie, la méditation ou le temps bref de récupération (TRB).

Des dépistages individuels de stress pouvaient également être réalisés, puis analysés par des professionnels.

Le 11 avril, les intervenants (INTÉRIALE, MGP et la FSPN) ont pu proposer bon nombre d'ateliers enrichissants aux personnels du commissariat de Bergerac mais aussi de Périgueux : alimentation et santé, sécurité routière, évaluation et gestion du stress, sophrologie, temps bref de récupération, ergonomie et Laser run.

La journée a été honorée par la présence de Laetitia Philippon, commissaire divisionnaire, directrice de la sécurité publique de Dordogne ainsi que de Monsieur Verdier, adjoint chef de circonscription de Bergerac. Les agents qui ont participé se sont montrés très intéressés par les méthodes et outils proposés dans les différents ateliers. Cette action a remporté un grand succès et de nombreux agents ont émis le souhait de voir reconduire ce type d'action.



#### >>> Pour en savoir plus

Site Intranet de l'action sociale /

Boîte à outils / Actions locales /

JPS 2019 : > [actionsociale.mi](http://actionsociale.mi)

Site Internet de la FSPN :

> <https://www.sportpolice.fr/actualites/journee-prevention-sante-bergerac/>

### La conférence « Les outils de gestion du stress au travail » avec le docteur Seznec est sur Youtube !

Organisée le 22 mars 2019 sur le site Lumière, la conférence a ouvert le cycle d'actions de prévention « Journées de prévention santé (JPS) 2019 » proposées par les mutuelles partenaires du ministère, Intériale et MGP, sur tout le territoire (sites police et préfecture) sur le thème « La gestion du stress au travail ».

Retrouvez l'enregistrement vidéo de la conférence en cliquant sur le lien suivant :

> <https://youtu.be/wHmgWQ7me2s>



Le dernier livre de Jean-Christophe Seznec est paru : « Débranchez votre mental – Trucs et astuces pour arrêter de ressasser et profiter de la vie » aux éditions Leduc.s Pratique.



# 13 au 17 mai 2019, 3<sup>e</sup> édition des Journées de la sécurité routière au travail pour réfléchir et agir contre le risque routier professionnel

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

Les « Journées de la sécurité routière au travail » se tiendront cette année, pour leur 3<sup>e</sup> édition, du 13 au 17 mai 2019.

À cette occasion, les salariés de toutes entreprises, les agents de l'État et le monde associatif sont invités à réfléchir pour lutter contre les accidents de la route dans le cadre professionnel, aujourd'hui première cause de mortalité au travail. En 2018, près de 500 personnes ont ainsi perdu la vie sur des trajets professionnels ou domicile-travail.

A travers la mise en place de rencontres pédagogiques, de tables rondes ou d'animations ciblées, ces journées sont l'occasion pour les entreprises et organismes publics de sensibiliser leurs collaborateurs aux dangers que représentent téléphone au volant, non-respect des limitations de vitesse, fatigue... et de dispenser des conseils pratiques pour une route plus sûre.

### Sur le site Garance, le 14 mai, apprenons à rouler apaisé !

Dans le cadre de la 3<sup>e</sup> édition des Journées de la sécurité routière au travail, la sécurité routière souhaite renouveler une journée d'animations à Garance le **mardi 14 mai entre 11 h 30 et 14 h 30**.

Cette année, le fil rouge de la journée sera l'« Apaisement sur la route ». Deux animations seront proposées pour réveiller notre conscience des risques sur la route.

- **Jouons la route** : des saynètes de théâtre révèlent la métamorphose qui s'opère chez les individus sur la route. Chaque mobilité sera mise en scène avec humour : piétons, deux-roues motorisés, trottinettes, vélos, bus, voitures... Nous avons beaucoup à gagner à rester calme, courtois et civils ! Deux représentations, de 45 minutes chacune, en interaction avec le public sont prévues.

- **Relaxation et conduite** : une professionnelle thérapeute de la relaxation donnera des astuces pratiques pour s'apaiser face à une situation de stress ou d'agressivité sur la route (ateliers toutes les 15 mn)

- Rester zen dans un embouteillage
- Gérer l'agressivité sur la route
- Faire une pause sur un long trajet.

**Inscription par mail jusqu'au lundi 13 mai 12 h 00** : > [JDSR-DSR@interieur.gouv.fr](mailto:JDSR-DSR@interieur.gouv.fr)



### >>> Pour en savoir plus

Site de la sécurité routière : > <http://entreprises.routeplussure.fr/journees-securiteroutiereautravail/>

Site Intranet de l'action sociale/Actualités : > [actionsociale.mi](http://actionsociale.mi)

## Handicap

### Le ministère s'engage en faveur du handicap : les actions de sensibilisation menées dans le cadre du mois du handicap en juin 2019

- Du 8 avril au 6 mai 2019, le ministère organise un **jeu-concours bande-dessinée, pour changer le regard sur le handicap** ! Cette année, les scénarios proposés portent sur le « handicap moteur » et les « maladies invalidantes ». Les commissions de sélection et le jury final se réuniront fin mai et les lauréats seront récompensés par une tablette numérique remise le **17 juin 2019** à l'occasion du séminaire des correspondants handicap dans l'Amphithéâtre du site Lumière.

- Chaque jour ouvrable du mois de juin, seront diffusés sur l'Intranet de l'action sociale des « **Portraits croisés : agent en situation de handicap / son encadrant** ».

L'objectif est de faire changer le regard sur le handicap, au travers de témoignages d'agents en situation de handicap : sur leur parcours professionnel, la sensibilisation des collègues et de la hiérarchie, le recours éventuel aux professionnels de soutien (médecine de prévention, service social, ISST) et les suggestions d'amélioration du quotidien des personnes en situation de handicap au ministère et de leur encadrant (modalités de recrutement, préparation de l'accueil, valeur ajoutée d'un tel recrutement). Ces portraits croisés reflèteront l'ensemble des services du ministère.

- A l'occasion du mois du handicap, deux **quiz Handicap** seront adressés à l'ensemble des agents du ministère et mis en ligne sur le site Intranet de l'action sociale. Avec ces deux cartes à gratter digitales, vous serez invités à tester vos connaissances sur « **HANDICAP et SPORT** »

- le **vendredi 7 juin 2019** à l'occasion du lancement de la Coupe du monde féminine de football en France et « **HANDICAP et MUSIQUE** »
- le **vendredi 21 juin 2019** à l'occasion de la fête de la musique.

- La DRH/SDASAP organisera également le **17 juin 2019** sur le site Lumière, un **séminaire national des correspondants handicap** dont la matinée sera dédiée au handicap moteur et aux maladies invalidantes, avec l'intervention d'un atelier théâtre interactif de la compagnie « Changement de décor ». Enfin, un point sera fait sur l'actualité de la politique du handicap du ministère.



### >>> Pour en savoir plus

Site Intranet de l'action sociale/Actualités : > [actionsociale.mi](http://actionsociale.mi)

## Réseaux

### Le sport, un vecteur de solidarité et de coopération

La présidente de la fédération sportive de la Police nationale, Brigitte Jullien et la ligue Île-de-France de la FSPN étaient présentes le 12 avril 2019 à l'hôpital des gardiens de la paix, pour l'intervention de Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur.

La volonté affichée par le ministère de lutter contre le suicide dans la police, comprend notamment le renforcement des liens au sein des services. Plus que jamais il a donc fait un appel aux chefs de services pour développer par tous les moyens la cohésion et du lien entre les effectifs.

Le sport étant un vecteur de cohésion, la FSPN est un partenaire de premier rang dans la mise en œuvre de ce plan.



#### >>> Pour en savoir plus

Site de la FSPN : > <https://www.sportpolice.fr/actualites/fspn-le-ministre-de-linterieur-soutient-le-developpement-de-la-cohesion-et-du-lien-par-tous-moyens/>

### Journée d'information sur les métiers de la sécurité privée

Le 5 avril dernier, les conseillers mobilité carrière en charge du partenariat avec les employeurs de la zone nord ont organisé une journée d'information sur les métiers de la sécurité privée avec la société SECURITAS appartenant à l'un des plus importants groupe de sécurité privée au monde, fort de 17 000 collaborateurs en France. 21 adjoints de sécurité (ADS) de la zone nord ont répondu présents à cette invitation. Après une présentation dans la matinée des opportunités d'emploi offertes dans cette filière, l'après-midi était consacrée à une opération de job-dating. Les ADS intéressés ont pu passer un premier entretien de sélection à l'issue duquel un dossier de candidature leur a été remis. Ils seront prochainement convoqués pour des tests préalables à une proposition d'emploi en CDI au sein des différentes structures du groupe SECURITAS.



#### >>> Pour en savoir plus

Site de la Police nationale/DRCPN : > <http://police-nationale.minint.fr/>

## Vie pratique

### Foires et salons : pas de droit de rétractation

C'est la saison des foires et des salons. L'Institut national de la consommation (INC) vous rappelle que les foires et salons sont assimilés à des lieux destinés à la commercialisation. **C'est à ce titre que les contrats qui y sont signés ne bénéficient pas d'un droit de rétractation.**

- Lorsque vous achetez un bien ou un service lors d'une foire, d'un salon ou de toute manifestation commerciale, vous n'avez pas le droit de rétractation. Le professionnel qui propose la vente du bien ou de la fourniture de services doit vous informer que vous ne disposez pas d'un droit de rétractation et ce, avant la conclusion d'un contrat (article L. 224-59 du Code de la consommation). Il doit afficher de manière visible sur un panneau « Le consommateur ne bénéficie pas d'un droit de rétractation pour tout achat effectué dans cette foire ou ce salon ou ce stand ».

- En revanche, si l'achat est financé par un crédit qui lui est affecté, un droit de rétractation portant sur ce crédit existe. Si le professionnel vous propose, pour financer votre achat, une offre de crédit affecté (destiné à financer exclusivement un achat précis), il doit vous informer de la possibilité de vous rétracter. Cette rétractation entraîne automatiquement, c'est-à-dire de plein droit, sans indemnité, la résolution du contrat de vente ou de prestation de services, objet du financement :

> si vous exercez votre droit de rétractation dans les 14 jours à compter de l'acceptation de l'offre ;

> si vous exercez votre droit de rétractation dans les 3 jours suivant l'acceptation de l'offre, uniquement dans le cas d'une demande expresse de livraison ou de fourniture immédiate du bien ou de la prestation de services ;

> si l'établissement de crédit n'a pas informé le vendeur de l'attribution du crédit dans les 7 jours à compter de votre acceptation du contrat de crédit.

Source : lettre de l'INC : > [www.inc-conso.fr/content/foires-et-salons-pas-de-droit-de-retractation](http://www.inc-conso.fr/content/foires-et-salons-pas-de-droit-de-retractation)



## Actions locales

### Les chocolatiers en herbe à l'ADASP 91

Le mercredi 15 avril 2019, à l'approche du week-end Pascal, l'équipe de l'ADASP 91 a organisé au sein de son restaurant de Corbeil-Essonnes un atelier chocolat pour les enfants.

53 chocolatiers en herbe, tels de vrais chefs munis de toques et de tabliers, ont écouté et suivi les conseils de Karine, animatrice culinaire et ainsi ont pu confectionner une réalisation tout en chocolat.

Les parents qui les accompagnaient ont pu, quant à eux, déguster les créations de l'animatrice (biscuits, macarons).

Cette animation, qui était une première pour l'ADASP 91, a été couronnée de succès. Chaque enfant a emporté sa réalisation, en l'occurrence un lapin et son décor floral, mais aussi un sachet de chocolats offert par l'association.

Parents et enfants sont repartis ravis et nul doute que l'année prochaine cette après-midi récréative soit reconduite.



#### >>> Pour en savoir plus

Contact : Bertrand Vanelle, vice-président - Portable : 06 68 02 66 22

ADASP : 8/14 rue du Docteur Vignes - 91100 Corbeil-Essonnes - Tél. 01 60 89 89 00

### Au théâtre avec le SDAS 57 !

Afin de faciliter l'accès des agents à l'offre culturelle, le service départemental d'action sociale de la Moselle (SDAS), en collaboration avec la CLAS, a conclu une convention de partenariat avec l'opéra-théâtre de Metz Métropole. Inauguré en 1752 sous le règne de Louis XV, l'opéra-théâtre de Metz Métropole est aujourd'hui le plus ancien théâtre de France encore en activité. Lieu culturel emblématique du territoire depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, il propose une cinquantaine d'évènements par saison artistique, dans le cadre majestueux de la place de la Comédie.

Grâce à la convention conclue avec le SDAS 57, les agents mosellans ont commencé à profiter de "rendez-vous découverte", mêlant habilement histoire, visite (salle de spectacle, ateliers) et partie de répétition. Pour le bonheur des grands mais aussi des petits, des visites spéciales pour les familles avec enfants âgés d'au moins six ans sont également proposées. Enfin, celles et ceux qui souhaitent poursuivre l'expérience et assister à une représentation auront prochainement la possibilité de bénéficier de places de spectacle réservées, accessibles au tarif groupe.



Opéra-théâtre de Metz Métropole © Christian Legay, Metz Métropole

#### >>> Pour en savoir plus

Site de l'Opéra-théâtre de Metz Métropole : > [www.opera.metzmetropole.fr](http://www.opera.metzmetropole.fr)

### Gardez le contact...



#### Vous partez à la retraite ?

**Vous ne pouvez pas facilement consulter la lettre électronique « Action sociale Infos » sur votre ordinateur professionnel ?**

Envoyez votre adresse électronique personnelle à [action.sociale@interieur.gouv.fr](mailto:action.sociale@interieur.gouv.fr) en précisant :

- Si vous êtes retraités (vos nom, prénom et département de résidence)
- Si vous êtes actif, votre lieu d'affectation

Vous serez ainsi informé(e) régulièrement de l'actualité sociale du ministère qui va privilégier ce mode de communication à l'avenir.

**Ministère de l'Intérieur / DRH / SDASAP / MIAAS**

**Immeuble Lumière - Place Beauvau - 75800 Paris cedex 08**

**Contact : 01 80 15 41 13**

### Le VAE, c'est bon pour la santé à tous les âges !

On le sait déjà, le vélo c'est bon pour la santé. Nouveau mode de transport en plein développement, le vélo à assistance électrique (VAE) est un mode de déplacement qui, s'il permet de moins se fatiguer, c'est aussi une aide pour rester en forme et même se (re)mettre en selle après un problème de santé.

Le VAE est équipé d'un moteur qui est là pour soutenir l'effort avec un niveau d'assistance déterminé par le cycliste, pas pour le remplacer, notamment dans les montées, au démarrage et en situation de vent contraire. Mais il faut tout de même pédaler ! Par rapport aux vélos classiques, le VAE est plus facile, plus simple et plus confortable à conduire.

Excellent pour le cœur, les muscles, et même le moral, le vélo est un sport complet pour :

- **Rester musclé** : le VAE aide à rester musclé, avec des bienfaits globaux pour stimuler fessiers, quadriceps et mollets qui effectuent l'essentiel du travail sur un vélo, mais aussi au niveau du buste et des bras,

qui jouent un rôle de gainage pour que les actions de propulsion des jambes soient efficaces. Le coup de pouce donné par l'assistance électrique permet d'atteindre les trente minutes quotidiennes d'activité conseillées pour garder la santé, en laissant la voiture au garage pour certains trajets, ou en osant se lancer dans une promenade un peu longue.

- **Stimuler le cœur en douceur** : pédaler rend le cœur plus tonique, il bat plus lentement donc il se fatigue moins, tout en irriguant mieux l'ensemble des organes. Le vélo électrique est idéal pour ceux qui n'ont jamais fait de sport : l'activité devient alors plus facile, excellente pour le système cardio-vasculaire.

- **Lutter contre l'arthrose** : sur le vélo, les articulations travaillent dans leur axe, sans choc à amortir. En cas d'arthrose, il permet de se remuscler et de retrouver une amplitude articulaire. Une excellente manière de lutter contre la sédentarité, même pendant une maladie ou après une

opération. Il faut veiller à utiliser un vélo réglé à votre morphologie, pour éviter tout problème lié à la posture.

- **Garder le moral !** Sortir de chez soi, se vider la tête, découvrir la région, faire des balades en famille... Le VAE favorise les sorties en groupe de tous niveaux, il suffit d'adapter le degré d'assistance. Une étude britannique suggère même que le vélo, et plus spécifiquement le VAE semble améliorer les facultés cognitives des seniors et le bien-être en général !

- **Utiliser des moyens de transports propres pour se déplacer et aller travailler** Pour les déplacements entre le domicile et le lieu de travail, le vélo électrique est un moyen de déplacement pratique.

**Le prix de ces équipements est le principal frein à leur développement jusqu'à présent.** L'État français a proposé une aide pour l'achat d'un VAE neuf, soumise à conditions. Il existe d'autres aides, de la part des collectivités territoriales.



#### Avis aux cyclistes franciliens !

La Mission développement durable offre 26 bons à graver pour les agents du ministère se rendant sur leur lieu de travail à vélo en Île-de-France ! Le ministère de l'Intérieur et la FUB (Fédération française des Usagers de Bicyclette) ont signé une convention de partenariat pour lutter contre le vol de vélos avec le marquage bicycode. Ainsi, en cas de vol d'un vélo, celui-ci est marqué et permet de retrouver le propriétaire afin de lui restituer. Pour procéder à une demande de marquage de votre vélo, n'hésitez pas à envoyer un e-mail à > [mission-developpement-durable@interieur.gouv.fr](mailto:mission-developpement-durable@interieur.gouv.fr)

> <http://developpement-durable.sg.minint.fr/index.php/72-actualites/644-avis-aux-cyclistes-du-mi>

#### >>> Pour en savoir plus

Sources : > [senioractu.com](http://senioractu.com) (le VAE bon pour le cerveau des seniors) et > [notretemps.com](http://notretemps.com) (le vélo électrique pourquoi il a tout bon) !

Bonus vélo : une aide pour l'achat d'un VAE : > <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique>

Conditions de l'aide de l'État : > <https://www.asp-public.fr/decret-ndeg2017-1851-du-29-decembre-2017>

Votre sécurité à vélo, rendez-vous sur > [Intranet MI](#)

### Départ des enfants en colonies de vacances, séjours linguistiques, séjours en centres de loisirs... Pensez PIM !

L'action sociale interministérielle vise à répondre aux préoccupations et attentes générales exprimées par l'ensemble des agents dans le cadre des orientations fixées par le ou la ministre chargé(e) de la Fonction publique en matière de gestion des ressources humaines. Elle s'attache tout particulièrement à favoriser et faciliter pour les agents la conciliation de leurs vies professionnelle et familiale. Les prestations inter-ministérielles (PIM) d'action sociale à réglementation commune, concernent les agents de l'État. Ce sont des prestations d'aide à la restauration, à la famille, des aides pour séjours d'enfants, des allocations pour enfant en situation de handicap.



Dans le domaine des aides à la famille, la PIM est destinée à prendre en charge une partie des frais de séjour des enfants d'agents publics en centre de vacances ou de loisirs avec ou sans hébergement, en colonies de vacances, en maisons familiales de vacances et gîtes. Elle participe également aux séjours mis en œuvre dans le cadre éducatif, ou aux séjours linguistiques.

Les taux sont mis à jour tous les ans.

**Les conditions d'attribution des prestations interministérielles** sont précisées dans la **circulaire du 15 juin 1998** de la DGAFP, relative aux prestations d'action sociale à réglementation commune.

#### Taux applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 aux PIM d'action sociale à réglementation commune

Prestations / Taux 2019	
<b>RESTAURATION</b>	
Prestation repas	1,26 €
<b>AIDE A LA FAMILLE</b>	
Allocation aux parents séjournant en maison de repos avec leur enfant	23,36 €
<b>SUBVENTIONS POUR SÉJOURS D'ENFANTS</b>	
<b>En colonies de vacances</b>	
Enfants de moins de 13 ans	7,50 €
Enfants de 13 à 18 ans	11,35 €
<b>En centres de loisirs sans hébergement</b>	
Journée complète	5,41 €
Demi-journée	2,73 €
<b>En maisons familiales de vacances et gîtes</b>	
Séjours en pension complète	7,89 €
Autre formule	7,50 €
<b>Séjours mis en oeuvre dans le cadre éducatif</b>	
Forfait pour 21 jours ou plus	77,72 €
Forfait pour les séjours d'une durée inférieure, par jour	3,70 €
<b>Séjours linguistiques</b>	
Enfants de moins de 13 ans	7,50 €
Enfants de 13 à 18 ans	11,36 €
<b>HANDICAP</b>	
<b>PIM 2019 enfants en situation de handicap</b>	
La circulaire n° DSS/SD2B/2019/65 du 25 mars 2019 relative à la revalorisation des prestations familiales servies en métropole au 1 <sup>er</sup> avril 2019 a revalorisé et porté à 413,16 €, à compter de cette date, la base mensuelle de calcul des prestations familiales.	
La circulaire au 26 décembre 2018 relative aux prestations interministérielles d'action sociale à réglementation commune précise dans son annexe que le taux de l'allocation pour les jeunes adultes handicapés poursuivant des études ou un apprentissage entre 20 et 27 ans correspond à 30 % de cette base mensuelle des prestations familiales.	
A ce titre et à compter du 1 <sup>er</sup> avril 2019, le montant de cette allocation est porté à <b>123,95 €</b> .	
Allocation aux parents d'enfants handicapés de moins de 20 ans (montant mensuel)	163,42 €
Séjours en centres de vacances spécialisés (par jour)	21,40 €

#### >>> Pour en savoir plus

Site Intranet de l'action sociale / Aides : > [actionsociale.mi](http://actionsociale.mi)

- Si vous êtes affecté(e) en services déconcentrés (Préfecture - Police), vous devez vous adresser au service départemental d'action sociale de votre préfecture : > [liste des chefs SDAS](#)
- Si vous êtes dans un service placé sous l'autorité du Préfet de Police, vous devez vous connecter sur le site de la préfecture de Police/Action sociale : > <http://drh.ppol.mi/>



## Prêt études supérieures de la fondation Louis Lépine

Information réservée aux ayants droit de la FLL

### > Solidarité financière

La fondation Louis Lépine propose à ses ayants droit de bénéficier de différents prêts sociaux à taux préférentiel ou à taux zéro (voiture, aide au logement, vie quotidienne, travaux, développement durable). A quelques mois du baccalauréat, la fondation a lancé un prêt particulièrement intéressant pour les parents souhaitant financer les études supérieures de leur enfant.

Ce dispositif comprend **trois prêts d'un montant de 5 000 € chacun** :

- 3 prêts qui se succèdent ;
- vous ne remboursez jamais plus de 2 prêts en même temps ;
- taux de 1,69 % sur **9 ans** avec **différé de remboursement sans intérêt** ;
- aucun frais de dossier.

**Seuls les ayants droit de la fondation Louis Lépine peuvent prétendre à ces prêts.**

Le service des prêts de la FLL est à votre disposition pour vous informer :

Tél : **01 53 71 43 55 choix 4**

*Un crédit vous engage et doit être remboursé – vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.*

*fondation louis lépine*



### >>> Pour en savoir plus

Site Intranet de la fondation Louis Lépine : > <https://fondationlouislepine.fr/pre-etudes-superieures.html>

## Le prêt aux études du ministère l'Intérieur

Le ministère de l'Intérieur a signé une convention avec le Crédit social des fonctionnaires (CSF) et CRÉSERFI, sa société de financement, afin de proposer à ses agents un « prêt études » exclusif, destiné à contribuer au financement des frais liés aux études professionnelles ou post-bac de leurs enfants de 15 à 26 ans fiscalement à charge.

### >>> Pour en savoir plus

Site Internet du crédit social des fonctionnaires : > [www.csf.fr/pemi](http://www.csf.fr/pemi)

Prise de rendez-vous au **01 71 25 17 00**

Site Intranet de l'action sociale : > <http://actionsociale.drh.minint.fr/index.php/aides/277-les-prets>



## Un prêt « aide à la scolarité » sans intérêts avec la FJM

Ce prêt sans intérêts d'un montant de 2 100 € par enfant est destiné aux familles dont les enfants poursuivent, au-delà de l'âge de la scolarité obligatoire, des études supérieures ou professionnelles jusqu'à 27 ans révolus. Il est également accordé aux familles ayant un enfant en situation de handicap scolarisé dans un établissement spécialisé (sans condition d'âge minimum).

### >>> Pour en savoir plus

Site Internet de la fondation Jean Moulin : > <https://www.fondationjeanmoulin.fr/les-prets/aide-a-la-scolarite-sans-interets/>



## Loisirs

### Du côté de l'ANAS...

#### CENTRE DE VACANCES ANAS DES MOUTIERS-EN-RETZ

Le centre « Les Moutiers », au cœur du Pays de Retz, situé à 7 km de Pornic et face à l'Île de Noirmoutier, implanté sur 12 hectares et seulement à 800 m de l'océan est un lieu de repos par excellence.

L'évolution du centre depuis sa création en 1967 fut considérable, puisque de quelques emplacements pour les campeurs à l'origine, le site propose aujourd'hui une quarantaine de maisonnettes tout confort, une vingtaine de chalets, une centaine d'emplacements de camping/caravaning et un accès aux camping-car.

Dans un cadre authentique et préservé, avec un esprit de convivialité et solidarité ici l'été prend des allures de vacances en famille où on retrouve les copains.

**Nos tarifs** : bungalows 4 places en **480 €\*** et 6 places à **560 €\*** /semaine. (\*maximum en haute saison).

**Renseignements** : centre ANAS « les Moutiers » - Route du Bois des Tréans - 44760 Les Moutiers-en-Retz

Tél : **02 40 82 72 43 / 09 51 38 56 45** - Courriel : > [moutiers@anas.asso.fr](mailto:moutiers@anas.asso.fr)

Réservations : 18, quai de Polangis - 94340 Joinville-le-Pont - Tél. **01 48 86 67 98** - Courriel : > [reservation@anas.asso.fr](mailto:reservation@anas.asso.fr)

Site Internet de l'Anas : > <https://www.anas.asso.fr/centre-les-moutiers> - Blog : [www.anaslesmoutiers.fr](http://www.anaslesmoutiers.fr)



## Du côté de la FJM...

### CET ÉTÉ, OSEZ LES SÉJOURS SPORTIFS AVEC LA RÉSIDENCE LES ÉCUREUILS DE FONT-ROMEU !

FONDATION  
JEANMOULIN



#### > EN PARTENARIAT AVEC OZONE 3 :

##### • Séjour Sport Adulte (semaine en pension complète)

Les activités de votre séjour se déroulent du lundi au vendredi et se composent d'1/2 journée d'escalade, d'1/2 journée de via ferrata, d'1 journée de canyoning, 1 sortie VTT descente en soirée + restaurant tapas à Livia et 1 randonnée nocturne au Pic du Carlit pour admirer le lever du soleil.

##### • Tarifs

Du 8 juin au 13 juillet et du 24 août au 21 septembre 2019 : **519 €** par personne\*

Du 13 juillet et du 24 août : **509 €** (QF1 à QF3) par personne\* et **559 €** (QF4) par personne\*

\*Ce tarif comprend l'hébergement et la restauration en pension complète du samedi jour d'arrivée (dîner) au samedi jour de départ (petit-déjeuner). Il n'inclut pas les boissons, la taxe de séjour. Il comprend les activités mentionnées. La résidence ne peut assurer le transport vers les activités. Les activités sont modifiables en fonction des conditions météo.

##### • Séjour Sport Pré Ado (12/13 ans) - Ado (14/17 ans) (semaine en pension complète)

Les activités pour vos enfants se déroulent du mardi au vendredi, et se composent d'1/2 journée d'escalade, d'1 journée de parcours aventure, d'1 journée canyoning et d'1 sortie VTT descente en soirée.

##### • Tarifs « Pré ado » (12/13 ans)

Du 6 au 13 juillet et du 24 au 31 août 2019 : **339 €** par enfant\*

Du 13 juillet au 24 août 2019 : **329 €** (QF1 à QF3) par enfant\* et **359 €** (QF4) par enfant\*

##### • Tarifs « Ado » (14/17 ans)

Du 6 au 13 juillet et du 24 au 31 août 2019 : **439 €** par enfant\*

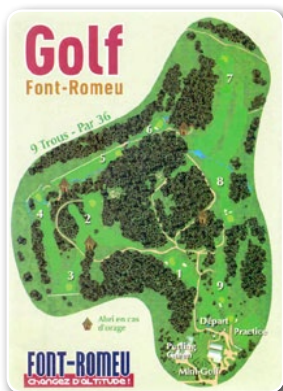
Du 13 juillet au 24 août 2019 : **449 €** (QF1 à QF3) par enfant\* et **479 €** (QF4) par enfant\*

\*La réservation doit être couplée à un séjour adulte (tarifs sur demande).

Ce tarif comprend l'hébergement et la restauration en pension complète du samedi jour d'arrivée (dîner) au samedi jour de départ (petit déjeuner). Il n'inclut pas les boissons, la taxe de séjour. Il comprend les activités mentionnées pour les enfants. La résidence ne peut assurer le transport vers les activités. Les activités sont modifiables en fonction des conditions météo.

Réservations et informations auprès de la résidence au **04 68 30 16 01** ou > [lesecureuils@fondationjeanmoulin.fr](mailto:lesecureuils@fondationjeanmoulin.fr)

Informations techniques auprès de Ozone 3 au **04 68 30 36 09** ou > [www.ozone3.fr](http://www.ozone3.fr)



#### > EN PARTENARIAT AVEC LE GOLF DE FONT-ROMEU

##### • Séjour Golf Débutant (semaine en pension complète)

L'hébergement en chambre avec balcon, exposée plein sud, avec vue sur les Pyrénées catalanes.

Le stage golf débutant de 5 jours du lundi au vendredi de 10 h 00 à 12 h 00 (programme sur demande)

##### • Tarifs

Du 8 juin au 13 juillet et du 24 août au 21 septembre 2019 : **429 €** par personne\*

Du 13 juillet au 24 août : **439 €** (QF1 à QF3) par personne\* et **469 €** (QF4) par personne\*

\*Ce tarif comprend l'hébergement et la restauration en pension complète du samedi jour d'arrivée (dîner) au samedi jour de départ (petit-déjeuner). Il n'inclut pas les boissons, la taxe de séjour. Il comprend le stage de golf et 1 dîner « camembert rôti ».

La résidence ne peut assurer le transport vers le golf (situé à 5 mn en voiture de la résidence). Les activités sont modifiables en fonction des conditions météo.

##### • Séjour Golf Non débutant (semaine en pension complète)

L'hébergement en chambre avec balcon, exposée plein sud, avec vue sur les Pyrénées catalanes.

Le stage golf non débutant de 5 jours du lundi au vendredi de 10 h 00 à 12 h 00 (programme sur demande)

##### • Tarifs

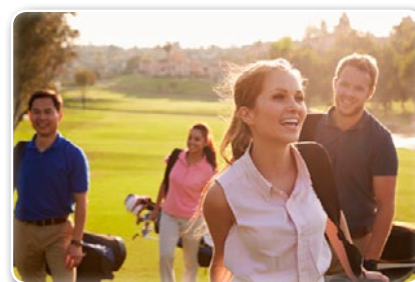
Du 8 juin au 13 juillet et du 24 août au 21 septembre 2019 : **529 €** par personne\*

Du 13 juillet au 24 août 2019 : **539 €** (QF1 à QF3) par personne\* et **569 €** (QF4) par personne\*

\*Ce tarif comprend l'hébergement et la restauration en pension complète du samedi jour d'arrivée (dîner) au samedi jour de départ (petit-déjeuner). Il n'inclut pas les boissons, la taxe de séjour. Il comprend le stage de golf et 1 dîner « camembert rôti ». La résidence ne peut assurer le transport vers le golf (situé à 5 mn en voiture de la résidence). Les activités sont modifiables en fonction des conditions météo.

Réservations et informations auprès de la résidence au **04 68 30 16 01** ou > [lesecureuils@fondationjeanmoulin.fr](mailto:lesecureuils@fondationjeanmoulin.fr)

Informations techniques auprès du Golf de Font-Romeu au **06 82 70 59 87** ou > [www.golf-font-romeu.fr](http://www.golf-font-romeu.fr)



## Du côté de la FJM...

### LES SÉJOURS JEUNES ÉTÉ 2019...

#### DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT !

Beaucoup de séjours restent encore disponibles.

N'hésitez pas à contacter le service Loisirs de la fondation Jean Moulin pour réserver le séjour choisi au **01 80 15 47 49 /50/51**.

**Les inscriptions aux séjours d'été se terminent le 24 mai 2019.**

> <https://www.fondationjeanmoulin.fr/vos-enfants/sejours-jeune/>

### LES PARTENAIRES

#### Myster Fly & Hôtel pour tous

> 2 offres voyages pour les agents du **NOUVEAU** afin de comparer et trouver le meilleur tarif sur un billet d'avion ou une chambre d'hôtel.

> <https://www.fondationjeanmoulin.fr/vos-vacances/voyagistes/mister-fly/>

> <https://www.fondationjeanmoulin.fr/vos-vacances/voyagistes/hotel-pour-tous/>

#### Vacancéole

> Nouveau partenaire **NOUVEAU** fondation Jean Moulin pour vos prochaines vacances. Outre la remise de 10 % sur votre séjour, retrouvez l'offre spéciale à 230 € la semaine pour des vacances de qualité à petit prix !

Vous êtes à la recherche d'un séjour en famille, entre amis ou d'un week-end en amoureux ?

Chez Vacancéole c'est la possibilité de choisir parmi un grand nombre de résidences de vacances, d'hôtels et de village vacances.

> <https://www.fondationjeanmoulin.fr/vos-vacances/voyagistes/vacanceole/>

#### Néoness

> L'offre FJM pour vos abonnements annuel à tarifs négociés bénéficient également de l'offre DUO proposée par les clubs jusqu'au 15 mai 2019. Soit un abonnement acheté avec la fondation Jean Moulin = 1 abonnement offert en plus auprès du club pour la personne de votre choix. Modalités à retrouver auprès de votre Club Neoness.

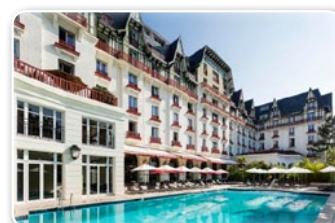
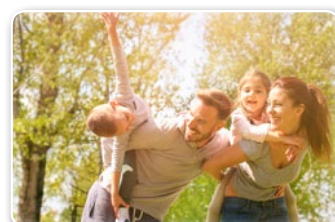
> <https://www.fondationjeanmoulin.fr/vos-loisirs/sport/neoness/>

#### Thalasso

Dans l'un des 'Hôtels Barrière dont Le Royal La Baule \*\*\*\*\*, la fondation Jean Moulin vous propose de réserver votre pass Thalasso à un prix négocié. Vous aurez ensuite 1 an pour réserver aux dates de votre choix un week-end de parfaite détente dans un lieu magique !

> <https://www.fondationjeanmoulin.fr/vos-loisirs/bien-etre/hotels-barriere/>

FONDATION  
JEANMOULIN



## SDASAP/DRH

### >> Arrivée



> **Sylvain CADIO,**

a pris ses fonctions en qualité de chargé d'écoute à la cellule d'écoute «Allo-Discri».